

#### LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE BADMINTON

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Samedi 10 juin 2017, à Talence

## **PRESENTS:**

TOURNIER Mélanie (CODEP 16), DELHAL Benjamin (CODEP 16), LIEUTAUD Stéphane (CODEP 16), NEXON Jean-Michel (CODEP 16), SEGOUAT Abel (CODEP 17), MICHELAN Gilles (CODEP 17), RAMPAUD Chantal (CODEP 17), THOMAS Marc (CODEP 17), CAVAGNAC Emmanuel (CODEP 23), CAJOT Xavier (CODEP 24), ALLEMAND Eliane (CODEP 24), DEGRAVE Christian (CODEP 24), LUDWIG Eliane (CODEP 24), ARAMENDY Françoise (CODEP 33), CHRISTENSEN Brigitte (CODEP 33), PEREZ André (CODEP 33), VIDEAU Alain (CODEP 33), CHAUCHOY Victorien (CODEP 40), DEL OLMO Nadine (CODEP 40), BONNAUD Patrice (CODEP 40), BARTHOUMEYROU Philippe (CODEP 40), MAURY Wolfram (CODEP 47), MARQUE Denis (CODEP 64), ERDOCIO Elisabeth (CODEP 64), LECOINTE Emmanuel (CODEP 64), POMIES Christelle (CODEP 64), MONTOZZI Guillaume (CODEP 64), MALLECOT Bruno (CODEP 86), HUDEBOINE Aurélien (CODEP 86), DOUGNAC Emmanuelle (CODEP 87), DOUGNAC Franck (CODEP 87), CASTAING Christophe (La Teste), COBA Nataly (Andernos), DELMAS Julien (Ligue), DELUGEAU Charles (Gradignan), LAFOREST Cécile (Marcheprime), LARAIGNE Sylvie (Gradignan), PRIEUR Marie-Christine (La Rochelle), LE FOLL Jocelyne (La Rochelle), ARAMENDY Michel (Pessac), CATOIRE Alexandra (Pessac), GERMAIN David (Gueret), CHAILLOU Anne (Guîtres), VITY Philippe (Langon), CHARVIN Laure (Le Barp), DUCOS Nadège (St Laurent Médoc), MARANGE Laurence (St Pierre du Mont), BIME Olivier (FFBAD), CLOT Isabelle (CODEP 17), LECHANTRE Paul (CODEP 40), CHAPUIS Christophe (St Bruno) PINET Aude (St Bruno), WINGERTER Julien (St Bruno), CRAEYE Stéphanie (St Bruno), HUBERT Christine (Chantecler), LEBLANC Mickaël (Lique).

#### **ASSISTAIENT:**

Saadia ALLOUCHE, Secrétaire Comptable, Joël RENAUDEAU, Nabil LASMARI, Jennifer HURTEAU, Yannick MEUNIER, Cadres techniques de la Ligue, Paul-Olivier NGINN et Kristell Danguy des Déserts, chargés de développement.







#### Contrôle des mandats

Comité	Nombre de délégués présents	Nombre de voix
Charente (16)	4	8
Charente-Maritime (17)	4	9
Corrèze (19)	0	0
Dordogne (24)	4	8
Gironde (33)	4	12
Landes (40)	4	8
Lot et Garonne (47)	1	2
Creuse (23)	1	2
Pyrénées-Atlantiques (64)	5	9
Vienne (86)	2	4
Haute-Vienne (87)	2	6
Deux-Sèvres (79)	0	0
TOTAL	31	68

Pour délibérer, l'assemblée doit disposer d'au moins un quart des délégués (21 délégués) et au moins un quart des voix (46 voix). Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10 heures 20.

# I. Élection du président de séance

Benjamin DELHAL est élu secrétaire de séance.

# II. Adoption du PV de l'Assemblée Générale Élective et Extraordinaire 2016

Le PV est adopté à l'unanimité.







## III. Rapport moral du président

Le Président donne lecture de son rapport moral.

« Mesdames, Messieurs les délégués,

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Chers amis

Je tiens en premier lieu à remercier le CROS de nous accueillir pour cette AG de la ligue.

Je remercie également tous les présidents des comités départementaux, les délégués, les représentants des clubs, les membres du comité directeur de la ligue, les salariés, et les bénévoles ici présents.

Je tiens à remercier et à excuser :

- Monsieur Alain ROUSSET, président de la Région,
- Monsieur Patrick BAHEGNE, directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur Régis FOSSATI, président du CROS Limousin.

Écrire un rapport moral n'est jamais chose aisée. Il a, en effet, vocation à faire un bilan politique de l'année écoulée mais aussi à dresser, collectivement, les perspectives qui s'ouvrent pour l'année nouvelle. L'exercice est complexe et périlleux, Nous le savons toutes et tous, la saison 2016/2017 a été particulière.

Une saison des plus éprouvantes, une nouvelle olympiade avec une AG élective en octobre, une AG fédérale des plus atypiques en Novembre, une nouvelle politique fédérale et territoriale. La mise en place de la reforme territoriale au sein de nos instances institutionnelles (Le sport régional à Limoges, la DR sport à Bordeaux, le sport pour tous à Niort), autant d'évènements qui ont bien compliqué notre unification.

Le projet fédéral sorti bien tardivement, le Projet de performance fédérale toujours avec quelques interrogations, des politiques territoriales à redéfinir, à rencontrer, les acteurs ayant changés.

Nous avons dû renforcer, pour ne pas dire reconstruire nos liens avec les institutions, DR, CROS, CREPS, ministère avec des présences plus soutenues, des rendez-vous plus fréquents répondre aux sollicitations de chacun.

Il a fallu également rencontrer nos acteurs principaux sur le terrain, les comités, organiser un







conseil des présidents de comités, réunion il me semble bien appréciée, riche en échanges et qui pour ma part m'a beaucoup apporté, une réunion constructive et efficiente, je pense que les présidentes et présidents ne diront pas le contraire.

Bien sûr une année avec des couacs mais qui nous permet d'avancer. Chaque jour nous nous sommes posés la question de la pertinence de nos actions tout en nous adaptant constamment à l'actualité.

Nous avons agi soyez persuadé avec cœur, même si on peut reprocher certains points, mais la construction de cette nouvelle grande région n'est pas des plus aisées.

Une saison à venir qui s'annonce tout aussi périlleuse, le rapprochement plus soutenue avec nos instances, une politique globale à organiser, des piliers à établir pour notre région, des résultats sportifs à construire, un développement durable (économique, sociale et écologique), des enjeux sociétaux à perfectionner.

Cela mettra du temps, mais je suis certain que nous avancerons tous ensemble vers l'excellence de notre territoire.

Chacun doit trouver sa place dans cette belle région et chacun y a une place. Alors que nous célébrons aujourd'hui notre nouvelle histoire, charge à nous d'inscrire notre région dans l'avenir, en restant fidèle au sens des combats, des missions d'hier. Et c'est aussi unis autour du projet de développement de notre discipline que nous devons avancer et progresser.

Notre force, nous la tenons entre autre de notre réputation, de nos valeurs morales, éducatives et sportives.

#### **RESULTATS SPORTIFS**

#### Résultats internationaux

**Yaëlle Hoyaux** a participé aux championnats du monde junior en novembre 2016, aux qualifications des championnats d'Europe par équipes mixtes en novembre 2016, aux championnats d'Europe par équipes mixtes en février 2017 et aux championnats d'Europe juniors en avril 2017 (équipe championne d'Europe).

**Jordan Corvee** a participé aux qualifications des championnats d'Europe par équipes mixtes en novembre 2016 et aux championnats d'Europe par équipes mixtes en février 2017

Il a gagné l'open d'Italie (International challenge) en décembre 2016 en mixte, il a atteint la demi-finale de l'open d'Estonie (international series) en double hommes en janvier 2017.

**Lucas Claerbout** a participé aux qualifications des championnats d'Europe par équipes mixtes en novembre 2016 et aux championnats d'Europe par équipes mixtes en février 2017.

**Pierrick Cajot** a atteint la finale de l'open de Roumanie (Future Series) en simple en mai 2017.







Julie Ferrier est arrivée en demi-finale de l'open junior de Belgique en double dames en septembre 2016. Elle a atteint la demi-finale du double dames à l'open junior du Portugal en décembre 2016 et à celui d'Espagne en mars 2017. Elle a aussi participé aux championnats du monde junior en novembre 2016 et aux championnats d'Europe juniors en avril 2017 (équipe championne d'Europe).

**Adel Hamek** et **Rahim Belarbi** ont participé aux championnats d'Afrique par équipes mixtes et sont demi-finalistes du championnat d'Afrique en double hommes. Adel est champion d'Afrique en simple.

**Thomas Fourcade** a atteint la demi-finale de l'open de Chypre minime en Simple et en double et a gagné Langenfeld en mixte minime.

Championnat d'Europe Vétérans Eric Hillairet et Michel Goossens étaient en Slovénie.

#### Résultats nationaux

#### Interclubs nationaux

Talence 1 et Saint-Bruno 1 se maintiennent en TOP12 pour l'an prochain.

En nationale 2, Saint-Bruno 2 se maintient. Chantecler accède à la N2.

En nationale 3, Stade Montois 1 et l'ASBAD Limoges échouent aux barrages pour la montée. Talence 2, Razac 1, Ligugé 1 et ASPTT Limoges 1 se maintiennent. Gradignan 1 et Brive 1 redescendent en Régionale 1.

L'ASM Pau est champion régional et accède à la Nationale 3, comme Buxerolles 1.

#### France jeunes

#### Bravo déjà à tous les Néo-Aquitains qualifiés :

Benjamins : Tiago Nguyen-Van, Lucas Steyer, Ilann Laylavoix, Davy Caron, Léane Germain, Eugénie Guerder, Lucie Roubinet

Minimes : Lïam Nguyen-Van, Othys Calvi, Maëlle Calvagnac, Marie Boussavie, Laurine Adler, Romane Haensler, Ophélie Lamothe, Louane Chambaretaud

Cadets : Thomas Lamothe, Guilhem Hoyaux, Elie Bime, Thomas Fourcade, Thomas Gaucher, Adèle Charbonnier, Mélodie Cabourg, Camille Benetreau, Romane L'Huillier, Alice Lescarret

Juniors : Bastien Corre, Adrien Lavaud, Jordan Fouquet, Anthony Cajot, Logan Dorso, Dimitri Jacquart, Chloé Le Manach, Juliette Forsans, Julie Ferrier

La Nouvelle-Aquitaine a obtenu 4 médailles (1 médaille de bronze obtenue par Camille Benetreau en double dames cadets, Julie Ferrier a eu 2 médailles d'argent dans les deux tableaux de doubles juniors et a gagné le tableau simple dame junior).

#### France seniors

Lucas Claerbout obtient la médaille d'argent en simple hommes, comme Jordan Corvee en mixte. Yaëlle Hoyaux arrive en demi-finale du simple dames comme Verlaine Faulmann en double dames et Svetoslav Stoyanov en double hommes.







#### France vétérans

La Nouvelle-Aquitaine obtient un total de quatre médailles d'argent (Tatiana Vattier en SDV1 et DDV1, Virginie Charbonnier en DDV1, Pascal Jerome et Thérèse Jérome en MxV3) et de 4 médailles de bronze (Joël Renaudeau en SHV2, Sébastien Andres et Sylvain Coustaud en DHV2, Virginie Charbonnier en SDV3 et Patricia Leroux en DDV5).

#### France sport adapté

14 joueurs de Coutras, 6 de Talence et un de Saint-Bruno, encadrés par 4 bénévoles, 2 éducateurs, un cadre technique du Comité de Gironde de Badminton, un cadre technique du club de Talence et une vidéaste chargée de réaliser un documentaire sur l'évènement, avait fait le déplacement.

Au total des médailles, 6 titres, 1 place de finaliste et 3 places de troisième!

#### France parabadminton

À noter la participation de 4 badistes Néo Aquitains et les belles médailles de bronze d'Andréa Doucet-Amagat : BRAUN Christopher, Badminton Club Marmandais ; DELSOL Pierre, Union Saint Bruno ; DUTHIL Childéric, Union Saint-Bruno ; DOUCET-AMAGAT Andréa, Les Volants de la Presquîle, Bronze Simple Dame SL3/SS6 et Bronze en Mixte SL3/SS6

## Interclubs régionaux

St-Vaury 1, Buxerolles 2, St-Yrieix 1 et Pessac 1 accèdent à la R1.

Buxerolles 3, ASPTT Limoges 3, Saintes 1, Razac 2, Soustons 1 et Villeneuve 1 accèdent à la R2.

Les 12 champions départementaux (sous réserve des clauses du règlement des interclubs régionaux) sont promus en R3

#### **DÉVELOPPEMENT**

Je ne vais pas reprendre les Comptes Rendus des agents de développement et je sais que tout le monde en est conscient mais notre rôle est de développer, structurer et accompagner.

Nous avons essayé de mener un travail sans relâche et collaboratif sur tous les comités départementaux sans en oublier un.

#### **IEUNES**

Un projet d'envergure

Une stratégie commune mise en place, avec la mise en place d'un TRJ (4 étapes), des sollicitations des comités et accompagnement de ceux-ci.

Des stages plus importants.

Un projet ou nous serons tous acteurs (ligue, comité, clubs mais aussi parents et jeune luimême).

Une seule chose en commun, nous devons tous travailler ensemble pour mettre au cœur du projet le sportif.







#### **LABELLISATIONS**

#### Pour la Labellisation 2015/2016 (label 2016/2017)

113 clubs sont labellisés « école Française de badminton » dans les 5 niveaux possibles (étoiles) :

5\* : Pas de club 4\* : 4 clubs du 33

3\*: 1 club du 17, du 19, du 23, du 24, du 40, du 47, du 87 et 6 clubs du 33

2\*: 5 clubs du 16, 8 clubs du 17, 4 du 19, 2 du 23, 6 du 24, 16 du 33, 7 du 40, 3 du 47, 3 du 64, 1 du 79, 4 du 86 et 8 clubs du 87

1\*: 1 club du 16, 3 clubs du 17, 2 du 19, 5 du 23, 2 du 24, 6 du 33, 1 du 40, 1 du 47, 2 du 64, 1 du 79, 1 du 86 et 4 du 87

#### **LE POLE**

Même si ce projet n'est pas des moindres, qu'il est couteux en ressources (humaines et financières), c'était la meilleure manière de pouvoir poursuivre le haut-niveau. En effet, il est important que l'on pense à accompagner nos meilleurs espoirs pour qu'ils puissent s'épanouir dans notre activité.

Nous avons, dans le cadre de la délégation, le devoir de développer le Badminton sur notre territoire et le haut-niveau est une vitrine des différentes actions menées.

## Les polistes saison 2017/2018

<u>Départs du pôle espoir :</u> FAULMANN Valentin, JACQUART Dimitri, GAUCHER Thomas

<u>Maintiens en pôle espoir :</u> BENETREAU Camille, BIME Elie, FOURCADE Thomas, HOYAUX Guilhem

<u>Entrées en pôles espoir :</u> ADLER Laurine, CALVI Othys, NGUYEN VAN Lïam, HAENSLER Romane

Passage Pôle espoir - Pôle France Jeunes : JACQUART Dimitri

Passage Pôle France Jeunes - INSEP : FERRIER Julie

Départ INSEP : CAJOT Pierrick

Maintien INSEP: CLAERBOUT Lucas, CORVEE Jordan, HOYAUX Yaëlle, FAULMANN

Verlaine







Enfin toutes les actions et les résultats sont l'œuvre non pas seulement d'une ligue, des comités, des salariés mais ils sont dus à l'investissement de tous (parents, joueurs, dirigeants, clubs, Bénévoles), c'est grâce à vous tous que le Badminton néo-Aquitain peut réaliser tout ça donc merci à vous.

## L'OFFRE COMPÉTITIVE

Il a fallu repenser au schéma régional des compétitions chez les jeunes, celui-ci devrait être prêt pour le début de la saison prochaine et sera donc envoyé aux clubs et comités départementaux dès validation, après l'assemblée générale, fin juin.

La volonté de la ligue est d'impulser une offre variée qui tentera de répondre à l'ensemble des joueurs. Des travaux sont en cours.

Je tenais également de nouveau à remercier tous les acteurs qui ont contribué à développer notre discipline, aux élus mais aussi aux salariés sans oublier le formidable travail essentiel à mes yeux, rendu au quotidien par tous nos bénévoles, c'est encore pour moi cette saison une aventure humaine et sportive des plus enrichissantes, il reste encore un long très long chemin à parcourir pour le développement du badminton sur tout notre territoire.

Je tenais aussi à remercier ceux qu'on oublie, qui sont dans l'ombre, nos compagnes, nos compagnons, nos familles, nos amis, qui nous soutiennent au quotidien, et qui acceptent de nous accompagner dans notre passion, nos rôles de bénévoles, on les oublie souvent pourtant ce sont nos plus grands bénévoles.

Merci aussi à la Région et à la DRJSCS qui nous ont toujours soutenu, merci de votre écoute, que notre badminton continue de rayonner. »

Le rapport moral du président recueille 3 abstentions. Il est adopté à la majorité.

# IV. Rapport de la trésorière

La Trésorière, Jocelyne LE FOLL, remercie la secrétaire-comptable de la Ligue, Saadia ALLOUCHE, pour le travail considérable de saisie réalisé suite à la fusion. Elle cède la parole à la trésorière adjointe en charge de la comptabilité, Sylvie LARAIGNE.

La Trésorière adjointe explique que les comptes 2016 des trois anciennes lignes ont été entièrement intégrés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le déficit, qui s'élève à 302 000 euros, s'explique par le changement de méthode de comptabilisation des licences, qui sont dorénavant comptabilisées en années sportives et non en années civiles. Ce résultat sera compensé par le résultat de l'année 2017.







Le déficit réel de l'année s'élève à environ 20 000 euros. La Ligue n'est donc pas en péril financier. Les disponibilités (ce qui est détenu sur les comptes bancaires) sont de 595 328 euros, les fonds propres (le cumul des résultats et déficits depuis la création de la Ligue) de 200 410 euros.

La Trésorière adjointe ajoute qu'il convient de toujours garder la maîtrise des charges variables et fixes, compte tenu de l'incertitude sur le montant des subventions à percevoir.

Emmanuelle DOUGNAC (comité 87) observe que la part reversée aux comités n'apparaît pas.

La Trésorière adjointe explique que dans un premier temps, une provision avait été prévue pour la part reversée aux comités, avant que la décision ne soit prise de présenter les comptes en saison sportive et non en année civile.

Le rapport de la trésorière recueille 9 abstentions. Il est adopté à la majorité.

## V. Affectation des résultats

La trésorière propose d'affecter le résultat aux réserves.

La proposition d'affecter le résultat aux réserves recueille 2 abstentions. Elle est approuvée à la majorité.

La trésorière explique qu'un compte prévisionnel a été réalisé au mois de décembre 2016 et adopté en Conseil d'Administration, avant d'avoir une réelle visibilité sur les subventions. Il tenait compte des actions proposées, des déplacements avec les jeunes notamment. Cependant, le CA manque toujours de visibilité sur le budget 2016.

La part Ligue et la part fédérale des licences n'augmenteront pas.

Christian DEGRAVE (comité 24) souhaite savoir si le changement de comptabilisation des licences générera un excédent.

La trésorière répond par la négative. Les résultats s'équilibreront.

Le budget prévisionnel recueille 7 abstentions. Il est adopté à la majorité.

## **VI.** Cotisations 2017/2018

La trésorière explique qu'il a été décidé, en Assemblée Générale Fédérale, de lisser la part fixe ligue de 6,95 euros à 7 euros. Il a également été proposé que cette part fixe soit intégrée dans le timbre lique, et ne soit plus distinguée en part variable.







La trésorière soumet au vote le maintien du montant du timbre ligue pour la Nouvelle-Aquitaine.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La trésorière ajoute que la Ligue entend maintenir la gratuité de l'affiliation ligue pour les clubs, qui s'élève normalement à 23 euros. L'affiliation à la Fédération se maintient à 70 euros.

La gratuité du timbre ligue est adoptée à l'unanimité.

Le Président soumet au vote de l'instance la prise en charge de l'affiliation fédérale pour les nouveaux clubs pendant trois ans.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## VII. Remise de récompenses (Trophée du Mérite)

## Sont récompensés :

Pour le 17 : ROSE Alexandre,

- Pour le 24 : GUARDAO Gil,

- Pour le 33 : DELUGEAU Charles,

- Pour le 40 : DEL OLMO Nadine,

- Pour le 64 : POMIES Christelle.

# VIII. Rapport des différentes commissions

## Rapport de la commission Interclubs

Stéphane LIEUTAUD, le président de la commission, rappelle que les frais de repas des Juges Arbitres doivent être pris en charge par les clubs. Si d'autres dépenses doivent être engagées, elles nécessitent un aval du CA de la lique pour leur prise en charge.

Denis MARQUE (comité 64) souhaite savoir si l'on préconisera toujours d'éviter que les JA n'officient à domicile la saison prochaine.

Stéphane LIEUTAUD répond par la négative, car cela permet d'économiser des frais de déplacement. Confiance est donnée aux Juges Arbitres pour faire preuve d'impartialité quand ils officient à domicile.

Denis MARQUE (comité 64) demande si le règlement, qui impose un juge arbitre pour chaque







équipe d'interclub régional, sera appliqué la saison prochaine, compte tenu de la pénurie de Juges Arbitres.

Stéphane LIEUTAUD répond qu'une tolérance a été admise pour la première saison, mais elle ne perdurera pas pour ne pas pénaliser les équipes qui se conforment au règlement. L'inscription sera considérée comme incomplète sans juge arbitre. Elle ne sera pas prise en compte.

Éliane LUDWIG propose que le club accueillant se charge de trouver le JA pour la rencontre.

Stéphane LIEUTAUD estime que cela ne résoudra pas le problème. Pour cette année, il ne sera pas demandé que le JA soit licencié dans le club, mais il doit prendre un engagement de principe.

Le calendrier des compétitions sera prochainement élaboré et mis à disposition des clubs. Les compétitions comités seront prioritaires sur les compétitions clubs.

Emmanuel CALVAGNAC (comité 23) suggère de demander à un club qui inscrit son tournoi au calendrier à la même date qu'un autre tournoi déjà prévu, prévienne son organisateur, afin de ne pas léser les petits départements.

Éliane LUDWIG, responsable de la CRA, explique qu'elle alerte déjà les deux clubs et leur suggère d'entrer en contact.

Le Président estime que les différents entre clubs d'un même comité devraient être gérés par le comité. La Ligue ne devrait gérer que les situations problématiques liées au voisinage entre deux départements différents.

Les autres rapports des commissions ne soulèvent pas de remarques ou questions.

#### IX. Questions diverses

## Interclubs régionaux

Charles DELUGEAU, responsable des interclubs régionaux, explique que les poules ont été constituées selon un critère de regroupement géographique, mais il sera fait en sorte qu'il n'y ait pas deux années de suite les mêmes poules, tout en veillant à limiter au maximum les distances de déplacement.

Michel ARAMENDY (comité 33) suggère d'organiser des play-offs avec les deux premières équipes de chaque poule, afin de lisser les différences éventuelles entre les poules.

Charles DELUGEAU répond qu'aucune modification du règlement sur le plan sportif n'est prévue cette saison, mais cela pourra s'envisager dans le futur. Il estime que les différences de niveau







vont se tasser avec le temps.

Stéphane LIEUTAUD rappelle que l'organisation de phases finales nécessite, une fois de plus, de trouver des JA.

# • Versement du timbre comité

Un représentant du comité 17 propose de verser le timbre comité tous les mois d'octobre à décembre, puis une fois par trimestre ensuite.

La Trésorière répond que cela entraînerait une surcharge de travail énorme pour Saadia, qui est déjà seule pour gérer toutes les licences.

La Trésorière adjointe ajoute qu'en cas de difficulté de trésorerie d'un comité, une avance de 50 % du timbre comité pourrait être versée, sur la base du nombre de licenciés de l'année précédente.

Le Président confirme que les problèmes éventuels seront traités au cas par cas.

## • Indemnité des officiels

Un représentant souligne que l'indemnité des officiels varie toujours selon le grade.

Éliane LUDWIG explique que l'intitulé des grades va changer, le mode d'attribution sera revu par la Fédération dès le démarrage de la saison. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Fédération. L'objectif et d'homogénéiser les grades pour s'aligner sur les pratiques à l'international.

Jocelyne LE FOLL ajoute qu'il ne sera plus obligatoire d'avoir un arbitre national pour organiser une formation d'arbitre, ce qui permettra d'assouplir l'organisation des formations.

Éliane LUDWIG précise que les indemnités des officiels dépendront du niveau (départemental, régional et national), car le parcours de formation et l'engagement ne sont pas les mêmes. Il est normal qu'une personne qui s'engage plus loin dans la formation obtienne un niveau de défraiement plus important. Le changement de grade s'accompagne d'un travail conséquent.

Le président souligne que l'objectif est de disposer d'arbitres et de JA à des niveaux supérieurs, en valorisant la formation.

Jocelyne LE FOLL signale que ces dispositions ne s'appliquent aux compétitions de ligue. Les JA peuvent officier sur des compétitions privées au tarif qu'ils souhaitent.

Denis MARQUE (64) observe qu'avec le nouveau système de grades des JA, de mauvais JA







officient sur des ICN. Il souhaite savoir si la Fédération entend sélectionner les JA affectés sur les interclubs nationaux.

Le Président répond que la CNA réfléchit à cette situation. Il ajoute que si l'on donne à l'arbitre accrédité Ligue de valider un arbitre, il doit avoir la possibilité de demander une remise à niveau de certains JA.

## • Aide à la création de clubs

La Président affirme que l'aide fédérale est intégralement reversée aux nouveaux clubs.

Gilles MICHELAN (17) signale qu'un club n'a reçu l'aide fédérale qu'au mois de février, alors que les dix premières licences avaient été validées dès le mois d'octobre. Il demande à la Ligue de faire l'avance de cette aide fédérale.

Le Président donne son accord pour avancer cette somme, qui s'élève à 183 euros (122 euros d'aide fédérale et 61 euros ajoutés par la Ligue) dès que les dix premières licences sont validées. La Ligue double par ailleurs cette aide dans le cadre du pack création de club, sous forme de don de matériel.

# • <u>Dialogue de gestion : qu'a reçu la Ligue ? Comment l'argent a-t-il été</u> utilisé ?

Le Président explique que la convention ETR vient d'être signée avec la Fédération et la DR. Il n'a pas encore de visibilité sur la somme (CNDS) qui sera obtenue, mais elle devrait être moindre que la saison passée. L'année passée, la Ligue a perçu 35 000 euros (trois anciennes ligues confondues). On attend 5 000 euros de moins cette année. La somme sera utilisée selon les axes fixés : formation, emploi, SRE, sans davantage de détail sur la prépondérance de chaque poste à ce stade.

Le processus de dialogue de gestion 2014-2017 a pris fin. Aucune information n'a pour l'instant été divulguée par la Fédération sur les perspectives et modalités du futur dialogue de gestion.

# • Contractualisation : actualité ou moratoire ?

Le Président indique que la Ligue entend rencontrer les comités pour connaître leurs attentes. Les agents de développement travaillent sur le sujet.







Benjamin DELHAL, secrétaire général de la Ligue, en charge de la contractualisation, précise que le travail va s'engager avec les salariés, dans les semaines à venir. Il invite les comités à lui faire remonter les axes qui leur semblent importants. L'objectif n'est pas d'appliquer un dispositif existant sur l'ensemble de la région, mais d'élaborer un nouveau dispositif, sur base de ce qui fonctionne déjà dans tous les territoires, pour l'appliquer à l'ensemble de la région.

Brigitte CHRISTENSEN (33) juge très positif que les salariés du comité travaillent en étroite collaboration avec les agents de développement. Elle signale que la pérennité des emplois est en jeu.

Le président assure qu'il y aura une contractualisation sur les douze départements.

• Politique d'encadrement et de détection des jeunes : quels projets et comment associer les comités ?

Le Président indique que les comités ont été associés à ce travail par l'intermédiaire des salariés, qui ont pour objectif d'impliquer tout le monde. Le travail se poursuit en ce sens.

Xavier CAJOT (24) demande des précisions sur la pré filière.

Le Président indique que la stratégie est en cours de validation. Elle a pour vocation à se déployer au plus proche des territoires.

Nouvelles tenues d'arbitres : participation de la Ligue ?

Le Président indique que la Ligue interviendra, à hauteur d'un tiers de la tenue, pour les personnes formées arbitres ou JA à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le remboursement se fera sur présentation d'une facture pour un pack de tenue. Pour les anciens arbitres et JA, la Ligue est en train d'évaluer financièrement l'impact.

Victorien CHAUCHOY (24) indique que d'après la base Poona, le renouvellement des tenues représenterait 20 000 euros pour les arbitres et 7 300 euros pour les JA sur la Ligue.

Éliane LUDWIG signale que la Fédération a été interpellée lors de l'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue au mois d'avril. Elle s'est vue reprocher de ne pas intervenir financièrement alors qu'elle impose le changement.







Emmanuel LECOINTRE (64) suggère de faire le ménage entre les officiels actifs et inactifs.

Éliane LUDWIG assure que cela sera fait. Elle signale que la Fédération prévoit des sanctions pour les officiels qui n'auraient pas adopté la nouvelle tenue à partir d'une certaine date. Elle indique que la CRA a conseillé, pour cette saison, le port d'un tee-shirt noir neutre.

Le Président fera remonter auprès de la Fédération les doléances.

# Championnats régionaux vétérans

Françoise ARAMENDY (33) déplore le manque de représentation de tous les comités aux championnats vétérans qui se sont tenus à Razac et Coursac, les 28, 29 avril et 1<sup>er</sup> mai.

Le Président lance un appel pour l'accueil des compétitions régionales jeunes, séniors et vétérans, sur l'ensemble du territoire.

La séance est levée à 12 heures 20.

Le président, La Rédactrice,

Julien DELMAS Cécile LAFOREST





